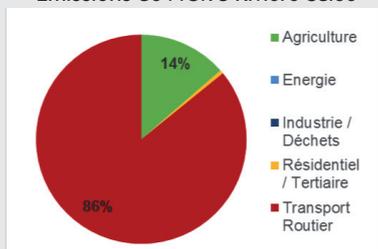


ÉVALUATION DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE D'AZOTE À RIVIÈRE SALÉE

tubes passifs

ÉMISSIONS D'OXYDE D'AZOTE PAR SECTEUR :

Emissions de NOx à Rivière Salée



- Avec 153 tonnes d'oxydes d'azote (NOx) émises en 2013 sur son territoire, Rivière-Salée est la sixième commune émettrice de ce polluant en Martinique.
- Avec près de 86%, ces rejets proviennent du trafic automobile. Rivière Salée est traversée par la RN5 sur laquelle transitent près de 48 000 véhicules par jour. La combustion des carburants routiers est responsable des rejets de ce polluant.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Conformément aux Directives Européennes, Madininair surveille et évalue la qualité de l'air ambiant sur l'ensemble du territoire martiniquais. La surveillance et l'évaluation de la qualité de l'air ambiant s'effectuent à l'aide de mesures fixes complétées par des mesures indicatives. Les mesures de dioxyde d'azote effectuées sur la commune de Rivière Salée, comptant 3% de la population et traversée par une nationale enregistrant 48 000 véhicules par jour, s'inscrivent dans cette démarche.

Par ailleurs, ces mesures ont suscité l'intérêt de la Collectivité d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). En effet, cette évaluation spatialise le dioxyde d'azote (NO₂) qui est le traceur de la pollution automobile, problématique importante sur la commune de Rivière Salée.

L'évaluation des concentrations en dioxyde d'azote à Rivière Salée s'inscrit donc comme une action du PCAET de l'Espace Sud. Elle permet à la collectivité d'acquérir une meilleure connaissance de la pollution automobile sur cette zone et d'avoir une aide éventuelle à la décision sur des projets concernant l'urbanisme, les transports, l'aménagement ou l'environnement...

OBJECTIFS :

- Evaluer la quantité dans l'air de dioxyde d'azote NO₂, traceur de la pollution automobile, présente sur la commune de Rivière Salée, permettant d'établir une cartographie de ce polluant sur cette zone
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

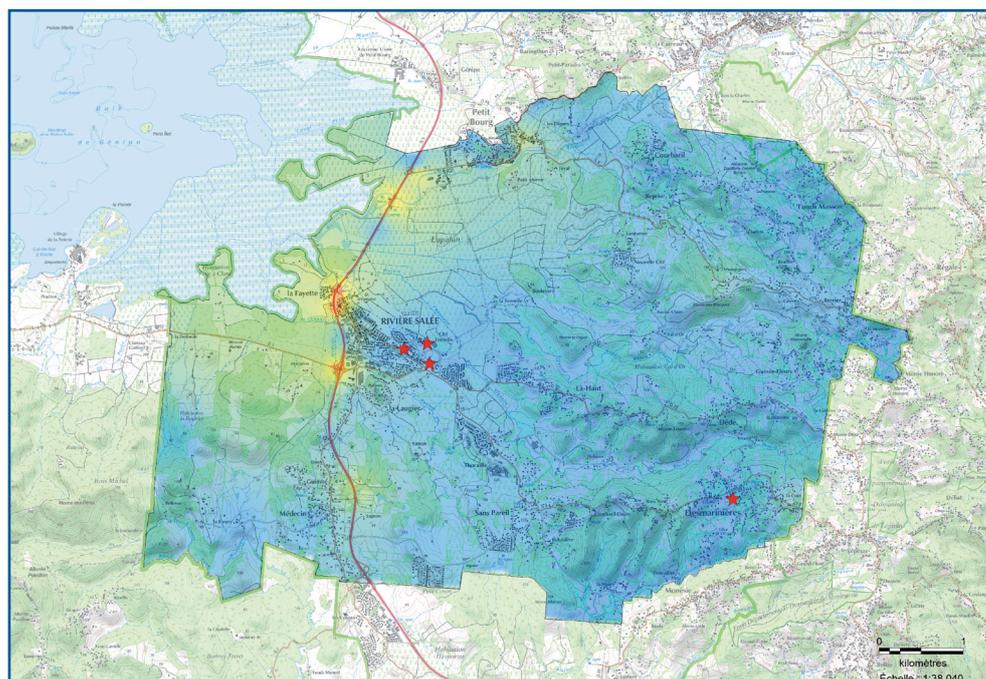
MATÉRIELS ET MÉTHODE :

- prélèvement de NO₂ par tubes passifs
- 4 campagnes successives selon le calendrier suivant :

campagne 1	campagne 2	campagne 3	campagne 4
du 23/03/2016 au 06/04/2016	du 06/04/2016 au 21/04/2016	du 21/04/2016 au 04/05/2016	du 04/05/2016 au 18/05/2016

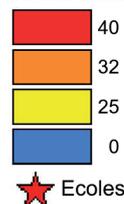


RÉSULTATS :



Cartographie des concentrations moyennes en NO₂ (µg/m³) sur la commune de Rivière Salée lors des 4 campagnes du 23/03/2016 au 18/05/2016

Concentration en NO₂ (µg/m³)
Rivière Salée 2016



Les concentrations les plus élevées sont observées le long de la nationale 5. Aucun site ne dépasse la valeur limite de protection de la santé.

Au bourg de Rivière Salée ainsi qu'à proximité des écoles, la qualité de l'air est bonne.

CONCLUSION :

Cette étude s'est déroulée durant 4 campagnes de 2 semaines représentant 14% du temps de l'année permettant d'estimer une moyenne annuelle. Les concentrations moyennes annuelles en NO₂, en chaque site de mesure, peuvent ainsi être comparées à la valeur limite annuelle pour la protection de la santé de 40 µg/m³.

Les concentrations les plus élevées en NO₂ sont mesurées le long de la RN5. Aucun site ne dépasse la valeur limite pour la protection de la santé toutefois 3 sites ont atteint le Seuil d'Evaluation Supérieur. Ces 3 sites sont situés sur la RN5. Ainsi, le risque de dépasser la valeur limite annuelle pour une mesure effectuée toute l'année est élevé le long de la RN5. Toutefois dès que l'on s'éloigne de cet axe, les concentrations diminuent rapidement.

L'étude a également porté sur l'évaluation de la qualité de l'air à proximité des écoles. Au bourg et à proximité des écoles de Rivière Salée les concentrations sont relativement faibles. Le risque de dépasser la valeur limite annuelle dans le centre de Rivière Salée est faible.

Un renouvellement de cette étude permettrait de visualiser l'évolution des concentrations en NO₂ sur le long de la nationale, due à l'augmentation du nombre de voiture en Martinique et aux aménagements urbains, notamment routiers. De plus, une étude plus fine à proximité des populations situées le long de l'axe de la RN5 pourrait être réalisée.

Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
contact@madininair.fr
<http://www.madininair.fr>

En collaboration avec :

